

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 21 mai 2007

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mlle MASLOUHI
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme DELÉBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - M. NUDANT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme THYEBALUT - Mme JARZAGUET - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE
Membres excusés : M. DANIERE (pouvoir M. MAGLICA) - Mme MANSAT (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BOUHELIER - Mme BERNARD - M. PERRON - M. JAPIOT - M. BRIOT (pouvoir Mme CHOUX) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. MILLOT) - M. DUGOURD
Membres absents : Mme POPARD - M. BAZIN

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Bibliothèque municipale – Organisation de deux concours**

Madame Bessis, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des animations « couleurs du noir », qui seront mises en place dans l'ensemble du réseau des bibliothèques de la Ville, la Bibliothèque municipale souhaite organiser les deux concours suivants :

- bibliothèque Mansart : concours de photographies en noir et blanc sur le thème de l'aube, du crépuscule et de la nuit
- bibliothèque de la Maladière : concours de nouvelles policières sur le thème du café.

Pour chaque concours, il est prévu de récompenser trois lauréats, qui recevraient un chèque-cadeau d'un montant de respectivement 100€, 75€ et 50€, utilisable chez des libraires dijonnais.

Le règlement de chaque concours est annexé au présent rapport.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider, dans le cadre des animations « couleurs du noir », l'organisation, par la Bibliothèque municipale, de deux concours, dans les conditions proposées ;

2- approuver les règlements de ces concours, annexés au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause leur économie générale ;

3- m'autoriser à récompenser les lauréats par la remise des prix proposés ;

4- dire que le financement de ces derniers sera assuré sur les crédits ouverts au budget de la Bibliothèque municipale.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PUBLIÉ LE 24 MAI 2007

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

24 MAI 2007



CET ÉTÉ DEVEENEZ PHOTOGRAPHE !

«Couleurs du noir»

du 15 septembre au 24 novembre 2007

la Bibliothèque municipale de Dijon organise des animations
autour du **noir** dans chacun de ses sites

A cette occasion,
la Bibliothèque **MANSART** lance l'opération
« Du crépuscule à l'aurore,
une histoire de la nuit » :
concours de photographies en noir et blanc
sur le thème de l'aube, du crépuscule
et de la nuit.

Du format 10 x 15 au format 24 x 29,7,
avec votre sensibilité,
proposez-nous des photographies noir et blanc
qui mettent en lumière les premières lueurs du soleil,
les heures entre chien et loup ou la nuit noire.

Tous les styles sont admis.
Une exposition sur le même thème sera organisée à la
Bibliothèque Mansart.



Pour tout renseignement :
Bibliothèque Mansart
03 80 31 84 51
evanhullebus@ville-dijon.fr

BM
Bibliothèque
municipale
de Dijon

RÈGLEMENT DU CONCOURS

DU CRÉPUSCULE À L'AURORE : UNE HISTOIRE DE LA NUIT, du samedi 9 juin au mercredi 26 septembre 2007 inclus

- Dans le cadre des animations Couleurs du Noir qui seront déclinées sur l'ensemble du réseau de la Bibliothèque municipale de Dijon, la Bibliothèque Mansart, 2 boulevard Mansart 21000 Dijon (03.80.31.84.51), organise un concours de photographies en noir et blanc sur le thème de l'AUBE, du CRÉPUSCULE et de la NUIT du 9 juin au 26 septembre 2007. Cet événement est ouvert à toute personne âgée de plus de 15 ans, à l'exception des photographes professionnels et du personnel de la Bibliothèque municipale. A l'issue du concours, le jury votera pour désigner trois gagnants. Les trois lauréats recevront un chèque-cadeau pour un montant de respectivement 100 €, 75 € et 50 € utilisable chez des libraires dijonnais.

- Le lancement de ce concours est fixé au samedi 9 juin 2007 dans les locaux de la Bibliothèque Mansart. Le bulletin d'inscription ci-joint devra être dûment rempli.

- Les photographies doivent être remises sous la forme d'un tirage sur papier photo. Le format du tirage doit être compris entre le format 10 x 15 et le format 21 x 29,7 cm. La participation est limitée à une photographie par personne.

- Pour respecter l'anonymat des participants et jusqu'à la décision finale du jury, les photographies ne devront comporter ni signature, ni signe permettant d'identifier leur auteur. Le numéro figurant sur votre fiche d'inscription devra être recopié au dos de votre photographie.

- Les photographies doivent être déposées, ou postées, à l'attention d'Elisabeth VANHULLEBUS, Bibliothèque municipale de Dijon, Jeu-concours Mansart, 3 - 7 rue de l'École de Droit, 21000 DIJON, sous enveloppe cachetée, pour le mercredi 26 septembre 2007 au plus tard (le cachet de La Poste faisant foi). La fiche d'inscription au concours devra être déposée ou postée, à l'attention de Caroline POULAIN, sous enveloppe cachetée, à la même adresse et pour la même date.

- Tous les participants autorisent la Bibliothèque municipale de Dijon à réunir leurs photographies en un recueil qui sera conservé dans ses collections et sera accessible au public. Ils acceptent aussi de voir leur photographie exposée dans les sites de la Bibliothèque municipale de Dijon. Cette exploitation ne donnera lieu à aucune contrepartie outre le bénéfice de la dotation.

- Les gagnants seront personnellement informés, recevront un chèque-cadeau au cours de la cérémonie de clôture de l'animation, à la Bibliothèque Mansart, le samedi 27 octobre 2007. L'ensemble des participants sera remercié à cette occasion autour d'un pot. Si les gagnants ne sont pas présents lors de l'annonce des résultats, ils seront avertis par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception. Il ne sera fait aucune autre recherche de domicile, domiciliation ou lieu de résidence ; les modalités de retrait du lot seront indiquées dans le courrier. Le lot devra être retiré au plus tard le 18 janvier 2008 dernier délai à la Bibliothèque municipale de Dijon (5, rue de l'École-de-Droit). A défaut, il sera réputé abandonné.

- Le jury sera composé d'un élu municipal dijonnais, de deux usagers lecteurs de la Bibliothèque municipale de Dijon, d'un membre de l'association des Amis de la Bibliothèque municipale de Dijon, de deux photographes professionnels et de deux membres du personnel de la Bibliothèque municipale de Dijon. Les personnes réceptionnant les envois des candidats, garantes de l'anonymat des envois, ne participent pas aux délibérations du jury.

- Le jury reste souverain de ses décisions qui ne seront en aucun cas contestables. Chaque membre du jury s'engage à ne pas dévoiler les modalités de notation et de délibération.

- Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables si par suite de force majeure ou de toute autre cause indépendante de leur volonté, le jeu venait à être annulé, modifié ou reporté. La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

- Le règlement de ce concours est déposé au siège de la SCP LE GOFF - KAPRAL, Huissiers de Justice Associés, 5 C Rue André Malraux à 21000 DIJON. Il est consultable à l'accueil de la Bibliothèque municipale de Dijon.

- Le règlement des opérations est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à la Bibliothèque municipale de Dijon.

FICHE DE PARTICIPATION AU CONCOURS
Du crépuscule à l'aurore : une histoire de la nuit

N° à reporter sur votre photo

Nom :

Prénom :

Année de naissance :

Adresse :
.....
.....
.....

numéro de téléphone
fixe :
portable :
courriel :

Tirage réalisé à partir d'une :
photographie argentique
photographie numérique

Je certifie sur l'honneur ne pas être photographe
professionnel.
J'ai pris connaissance du règlement et m'engage à le
respecter.
Date et signature

Ce bulletin doit être déposé ou envoyé à :
Caroline POULAIN
Bibliothèque municipale de Dijon
JEU-CONCOURS MANSART
3-7 rue de l'École-de-Droit
21000 Dijon

Votre photographie doit être envoyée à l'attention
d'Elisabeth VANHULLEBUS, à la même adresse.

CET ÉTÉ DEVENEZ ÉCRIVAIN !

«Couleurs du noir»

du 15 septembre au 24 novembre 2007.

la Bibliothèque municipale de Dijon organise des animations
autour du **noir** dans chacun de ses sites

A cette occasion,
la Bibliothèque **MALADIÈRE** lance l'opération
« **Les p'tits noirs du Noir** » :
concours de nouvelles policières
dont le thème est le café.

En 2 ou 15 pages, avec vos mots,
inventez-nous des nouvelles policières
dont les héros (policiers, criminels, victimes...)
nous feront pâlir, blêmir, frémir...
tout en introduisant le thème du **café**.

Tous les styles d'écriture policière sont admis.
Une sélection de « polars caféinés » est consultable à
la Bibliothèque Maladière.



Pour tout renseignement :
Bibliothèque Maladière
03 80 73 43 48
dzerjal@ville-dijon.fr

BM
Bibliothèque
municipale
de Dijon

RÈGLEMENT DU CONCOURS

LES P'TITS NOIRS DU NOIR,

du samedi 9 juin au mercredi 26 septembre 2007 inclus

- Dans le cadre des animations Couleurs du Noir qui seront déclinées sur l'ensemble du réseau de la Bibliothèque municipale de Dijon, la Bibliothèque Maladière, 21 rue Balzac 21000 Dijon (03.80.73.43.48), organise un concours de nouvelles policières sur le thème du CAFÉ, du 9 juin au 26 septembre 2007. Cet événement est ouvert à toute personne âgée de plus de 15 ans, à l'exception du personnel de la Bibliothèque municipale. A l'issue du concours, le jury lira tous les textes et votera pour désigner trois nouvelles. Les trois lauréats recevront un chèque-cadeau pour un montant de respectivement 100 €, 75 € et 50 € utilisable chez des libraires dijonnais.
- Ce concours est ouvert aux textes qui répondent à la définition de la "nouvelle policière", c'est-à-dire relatant des activités criminelles ou policières, en introduisant le thème du café.
- Le lancement de ce concours est fixé au samedi 9 juin 2007 dans les locaux de la Bibliothèque Maladière. A cette occasion un p'tit noir de bienvenue sera offert. Le bulletin d'inscription ci-joint devra être dûment rempli.
- Les nouvelles doivent être dactylographiées sur un format A4 (21 X 29,7 cm), rédigées en français, tenir sur 2 à 15 pages maximum, doivent inclure des marques de ponctuation, des espaces entre les mots, sauts de ligne entre chaque paragraphe, doivent être paginées et porter un titre original.
- Pour respecter l'anonymat des participants et jusqu'à la décision finale du jury, les textes ne devront comporter ni signature ni signe permettant d'identifier leur auteur. Le numéro figurant sur votre fiche d'inscription devra être recopié sur votre texte.
- Les textes dactylographiés doivent être déposés, ou postés, à l'attention de Mr Dominique ZERJAL, Bibliothèque Municipale de Dijon, Jeu-concours Maladière, 3 - 7 rue de l'École-de-Droit, 21000 DIJON, sous enveloppe cachetée, pour le mercredi 26 septembre 2007 au plus tard (le cachet de La Poste faisant foi). La fiche d'inscription au concours devra être déposée ou postée, à l'attention de Caroline POULAIN, sous enveloppe cachetée, à la même adresse et pour la même date.
- Tous les participants autorisent la Bibliothèque municipale de Dijon à réunir leurs textes en un recueil qui sera conservé dans ses collections et sera accessible au public. Ils acceptent aussi de voir leur texte reproduit dans un plus grand format et exposé dans les sites de la Bibliothèque municipale de Dijon. Cette exploitation ne donnera lieu à aucune contrepartie outre le bénéfice de la dotation.
- Les gagnants seront personnellement informés, recevront un chèque-cadeau au cours de la cérémonie de clôture, à la Bibliothèque Maladière, le samedi 24 novembre 2007. L'ensemble des participants sera aussi remercié à cette occasion autour d'un p'tit noir. Si les gagnants ne sont pas présents lors de l'annonce des résultats, ils seront avertis par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception. Il ne sera fait aucune autre recherche de domicile, domiciliation ou lieu de résidence ; les modalités de retrait du lot seront indiquées dans le courrier. Le lot devra être retiré au plus tard le 18 janvier 2008 dernier délai à la Bibliothèque municipale de Dijon (5, rue de l'École-de-Droit). A défaut, il sera réputé abandonné.
- Le jury sera composé d'un élu municipal dijonnais, de deux usagers lecteurs de la Bibliothèque municipale de Dijon, d'un membre de l'association des Amis de la Bibliothèque municipale de Dijon, d'un spécialiste policier, d'un auteur et de deux membres du personnel de la Bibliothèque municipale de Dijon. Les personnes réceptionnant les envois, garantes de l'anonymat des envois, ne participent pas aux délibérations du jury.
- Le jury reste souverain de ses décisions qui ne seront en aucun cas contestables. Chaque membre du jury s'engage à ne pas dévoiler les modalités de notation et de délibération. Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables si par suite de force majeure ou de toute autre cause indépendante de leur volonté, le jeu venait à être annulé, modifié ou reporté. La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.
- Le règlement de ce concours est déposé au siège de la SCP LE GOFF - KAPRAL, Huissiers de Justice Associés, 5 C Rue André Malraux à 21000 DIJON. Il est consultable à l'accueil de la Bibliothèque municipale de Dijon.
- Le règlement des opérations est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à la Bibliothèque municipale de Dijon.

FICHE DE PARTICIPATION AU CONCOURS
Les p'tits noirs du Noir

N° _____ à reporter sur votre texte

Nom :

Prénom :

Année de naissance :

Adresse :

.....

.....

.....

numéro de téléphone

fixe :

portable :

courriel :

J'ai pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Date et signature

Ce bulletin doit être déposé ou envoyé à l'attention de :

Caroline POULAIN
Bibliothèque municipale de Dijon

JEU-CONCOURS MALADIÈRE

3-7 rue de l'École-de Droit
21000 Dijon

Votre texte doit être envoyé à l'attention de Dominique ZÉRJAL, à la même adresse.